

COMMUNE DE GRIGNON

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération n° 2019.04.16_03

Le seize avril deux mille dix-neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Monsieur BINET Thierry, Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame GRAFF Séverine, Madame MARTIN Stéphanie, Madame REGAZZONI Fabienne, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David ; *formant la majorité des membres en exercice.*

Étai(en)t excusé(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette (*pouvoir à Madame BUSALB Corinne*), Monsieur CARRABIN André (*pouvoir à Monsieur DUMONT Pascal*), Monsieur GHEZZI Rémi (*pouvoir à Monsieur TORDJMANN David*), Madame MOLLIER Annick (*pouvoir à Madame BLANC Lina*), Monsieur PAVIOL Franck (*pouvoir à Madame MARTIN Stéphanie*)

Étai(en)t absent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Monsieur CREMONE Michel

Secrétaire de Séance : Monsieur TORDJMANN David

Date de convocation : le 10 avril 2019.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20190416-20190416-03-DE

Présents : 13 (treize)

Votants : 18 (dix-huit)

Pour : 18 (dix-huit)

Abstentions : 0 (zéro)

Contre : 0 (zéro)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2019

Affichage : 17/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Rapporteur : Monsieur François RIEU, Maire



OBJET : PROGRAMME 2019 DES TRAVAUX A REALISER EN FORET COMMUNALE : DEPRESSAGE DE LA PARCELLE N ET DEMANDE DE SUBVENTION A SOLLICITER AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale, (parcelle N) proposés par les services de l'ONF pour l'année 2019.

La nature des travaux est la suivante : Dépressage

Le montant estimatif des travaux est de **2 918.00 € HT**.

Où cet exposé, après en avoir pris connaissance ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité ;**

- **DE CHARGER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet exposé ci-dessus.
- **DE SOLLICITER** l'aide la plus élevée possible au Conseil Régional pour la réalisation des travaux exposés ci-dessus.
- **DE DEMANDER** au Conseil Régional l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Sous-préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le 17 Avril 2019

A Grignon, le 16 avril 2019
Le Maire,

Monsieur François RIEU



